

## Liste des délibérations examinées au conseil municipal du 22 mai 2023

Article L2121.25 du code général des collectivités territoriales

1	2023_023	Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal	Approuvée
2	2023_024	Compte de gestion 2022	Approuvée
3	2023_025	Compte administratif 2022	Approuvée
4	2023_026	Affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement	Approuvée
5	2023_027	Budget 2023 décision modificative n° 1	Approuvée
6	2023_028	Convention de mise à disposition du personnel dans le cadre de la mission intérim proposée par le CDG54	Approuvée
7	2023_029	Convention CDG54 médiation interne à l'initiative des parties ou du juge administratif	Approuvée
8	2023_030	Dénomination de la nouvelle voie reliant l'avenue du maréchal De Lattre de Tassigny à la rue Gustave Nordon	Approuvée
9	2023_031	Modification de l'AP/CP La Maisonnée	Approuvée
10	2023_032	Adhésion de la commune au groupement de commande « carburants » de la métropole du Grand Nancy	Approuvée
11	2023_033	Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 5 rue de la République	Approuvée
12	2023_034	Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire – 8 rue Maurice Barrès	Approuvée
13	2023_035	Règlement du budget participatif	Approuvée
14	2023_036	Première campagne de subventions 2023 aux associations	Approuvée
15	2023_037	Modification définitive du lieu de réunion du conseil municipal	Approuvée
16	INFO	Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT	Approuvée

Malzéville, le 26 mai 2023

Le Maire,

Bertrand KLING

